



## Papier de position des Vert·e·s vaudois·es sur la gratuité des transports en commun

### Constats

La manière dont nous nous déplaçons est depuis toujours au cœur de la réflexion et de l'engagement des écologistes. Qualité de l'air, bruit, émissions de CO<sub>2</sub> ou encore aménagement du territoire et urbanisme, les secteurs et domaines impactés par les transports et la mobilité sont nombreux et directement liés à notre qualité de vie. Il s'agit également d'un secteur clé de la lutte contre la crise climatique.

L'évolution de la mobilité ces dernières décennies est peu réjouissante, et les chiffres parlent d'eux-mêmes<sup>1</sup> : la part des transports individuels motorisés (TIM) dans les déplacements est environ de deux tiers, contre un quart pour les transports en commun et le 10% restant pour la mobilité douce. 39% des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse sont générées par les transports (essentiellement les TIM) sans compter la part du trafic aérien international. Le nombre de véhicules individuels motorisés immatriculés a augmenté de 30% entre 2000 et 2018, alors que la population augmentait de 18% sur la même période, et 3% de la superficie totale du canton de Vaud était dédiée à des infrastructures de transports (principalement des routes) en 2015, en augmentation de 20% par rapport à 1980<sup>2</sup>.

Une action résolue pour réduire l'impact des transports sur l'environnement et l'utilisation du sol est donc impérative, et les Vert·e·s s'y engagent depuis leur fondation.

### Gratuité en question

Si l'objectif est clair, les moyens d'y parvenir sont nombreux et avec des niveaux d'efficacité divers. Parmi ceux-ci, la gratuité des transports en commun fait régulièrement débat. L'argument avancé par ses partisan-ne-s est simple : en supprimant les coûts pour les usager-e-s, on entraîne un report d'une partie des utilisatrices et utilisateurs des TIM vers les transports en commun. Cela peut par ailleurs être accompagné de mesures annexes, comme le plafonnement ou la suppression des déductions fiscales possibles pour les déplacements selon le mode de transport choisi.

On peut cependant formuler les critiques suivantes à l'encontre de cette gratuité :

- *Les coûts*: les transports ont un coût. Celui des transports en commun est en Suisse de 13 milliards de francs par année. Cette somme est prise en charge à hauteur d'environ 40% par les usager-e-s, et le solde par les collectivités publiques. Il s'agit de 8,4 milliards, répartis à hauteur de 5,4 milliards pour la Confédération, 1,9 milliards pour les cantons et un milliard pour les communes<sup>3</sup>. Il faudrait dégager ainsi 4,6 milliards supplémentaires par année.
- *L'efficacité de la mesure*: le coût n'est que l'une des variables prise en considération lors du choix du moyen de transport. La rapidité, le confort et la fréquence de desserte font aussi partie de l'équation menant au choix. La gratuité des transports en commun

<sup>1</sup> Sources : Site internet de l'office fédéral de la statistique, section « mobilité et transports »  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport.html>

<sup>2</sup> Statistique Vaud, utilisation du sol

<http://www.stat.vd.ch/Default.aspx?DocID=1358&DomId=2439>

<sup>3</sup> Office fédéral de la statistique « panorama 2019 mobilité et transports »

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport.assetdetail.7846607.html>



n'est pas une garantie d'un report modal important vers ce mode de déplacement. Plusieurs études indiquent plutôt que le report modal se produit des piétons et des modes doux vers les transports publics au lieu d'un report modal des TIM vers les transports publics.

- *L'illusion de la mobilité illimitée*: rendre les transports en communs gratuits peut donner l'illusion d'une mobilité illimitée, et élude les nombreux problèmes liés à nos déplacements, que ce soit en termes de pollution (l'impact carbone des transports en commun est certes faible, mais non nul) ou encore d'aménagement du territoire. Une vraie politique écologique vise à réduire les besoins en transports, et non à inciter les déplacements.

## **Position des Vert·e·s vaudois·es**

La gratuité des transports en commun, complète, pour toutes et tous et pour tout trajet, est donc pour les Vert·e·s vaudois·es une fausse bonne idée, qui pose plusieurs problèmes sans apporter les avantages escomptés.

Il n'en reste pas moins que le coût des transports en commun reste élevé pour le budget des ménages, notamment en comparaison avec certains trajets automobiles, et que des mesures ambitieuses doivent être prises pour façonner une mobilité plus respectueuse de l'environnement et des personnes.

Les Vert·e·s s'engagent donc pour :

- Une réduction des coûts des transports en commun, via par exemple le développement de billets « dégriffés », un moratoire sur les augmentations de tarifs ou encore des tarifs avantageux et incitatifs (voire la gratuité) pour certaines catégories de la population (personnes âgées, jeunes etc.)
- Une politique fiscale qui ne pénalise pas celles et ceux qui décident de se passer de leur voiture pour les trajets pendulaires, avec un plafonnement des sommes déductibles fiscalement pour les trajets à hauteur du prix d'un abonnement général CFF.
- Un développement ambitieux des transports en commun via des investissements dans le réseau et une augmentation de l'offre dans les régions urbaines comme dans celles plus périphériques, jusqu'au niveau européen par un développement conséquent des liaisons des trains de nuit entre les gares suisses et les principales agglomérations européennes.
- Une bonne connectivité entre les modes de mobilité douce (pistes cyclables, supports vélos, trottoirs et passages), le car sharing et les transports publics.
- Un développement des aménagements et des services pour les personnes à mobilité réduite (bancs aux arrêts, limitation des seuils, cours spécifiques, espaces réservés).
- Un aménagement du territoire et un urbanisme qui réduisent la place dévolue aux TIMS, par exemple en supprimant progressivement les places de parc au profit d'espaces verts et d'aménagements profitant à l'ensemble de la population.
- Des mesures visant à réduire les besoins accrus en mobilité, par exemple en favorisant, sous certaines conditions, le télétravail et via un aménagement du territoire qui rapproche les individus de leurs lieux de travail, d'achats ou de loisirs, ou également par la prise en compte réfléchie des avantages pouvant découler d'une tarification intelligente de la mobilité en faveur des transports publics

En résumé, les Vert·e·s souhaitent une mobilité accessible, écologique et raisonnée, au service de notre qualité de vie.